

Département des Pyrénées Atlantiques



VILLE D'OLORON STE-MARIE

DECISION DU MAIRE

PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

2024 / 27

SERVICE EMETTEUR : SERVICE JEUNESSES**OBJET : Tarif des activités – Oloron Sport Culture Vacances – Été 2024****LE MAIRE,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122.22 et L.2122-23,

VU la délibération n°7 du Conseil municipal en date du 7 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal l'a chargé, par délégation, de prendre certaines des décisions prévues à l'article L.2122.22 susvisé, et ce pour la durée du mandat,

VU l'alinéa 2 qui autorise le Maire à fixer les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal,

ARTICLE 1 : DECIDE l'application des tarifs d'inscription aux activités proposées dans le cadre de « Oloron Sport Culture Vacances Été 2024 » :

TARIFS

Activité	Oloronais	Non oloronais
SPORT		
Accrobranche petits	7€	9€
Accrobranche grands	9€	12€
Stage eaux vives 3 jours	63€	88€
Demi-journée eaux vives	9€	12€
Basket	10€	14€
Canyoning	15€	21€
Cross training	5€	7€
Parkour urbain	5€	7€
Théâtre dansé	3€	4€
Atelier parent enfant	5€	7€
Danses irlandaises	3€	4€
Danse classique	3€	4€
Escalade	7€	10€
Escrime	3€	4€
Hamac aérien	6€	9€
Skate	4€	6€
Handball	3€	4€
Karaté	3€	4€
Parcours ninja	4€	6€
Parcours orientation	3€	4€
Pêche	2€	3€
Pelote basque	4€	6€
Poney	50€	70€
Randonnée avec nuitée	45€	63€
Roller	4€	6€
Rugby	2€	3€
Surf	15€	21€

Spéléologie	7€	9€
Water Jump	8€	11€
Tennis / padel (6/7 ans)	9€	13€
Tennis / padel (8/16 ans)	15€	21€
Tir à l'arc	5€	7€
VTT (demi-journée)	12€	17€
VTT journée	19€	27€
CULTURE, ART & PATRIMOINE		
Ateliers artistiques	7€	9€
Création de barrette en cuir	8€	11€
Carnet créatif de l'été	6€	9€
Découverte de la caserne	2€	3€
Découverte de la confluence	2€	3€
Donjons et dragons	8€	12€
Initiation au théâtre	8€	11€
Improvisation danse	15€	21€
L'instant photo	19€	27€
Petit train d'Artouste	10€	14€
Saligue aux oiseaux	3€	4€
Street art	15€	21€
Visite guidée en calèche	2€	3€
Visite d'une estive	6€	9€
DÉCOUVERTE 4-5 ANS		
Baby poney	13€	18€
Baby tennis	10€	14€
Cueillette de myrtille à buzy	3€	4€
Éveil à la danse	3€	4€
Éveil musical	5€	7€
Viens t'amuser avec nous !	2€	3€
Parcours aventuriers	4€	6€
Saligue aux oiseaux	3€	4€
Street art	8€	12€

* Pour bénéficier des tarifs «oloronais» : fournir un justificatif de domicile au nom des parents ou grands-parents daté de moins de six mois

ARTICLE 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 3 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète au titre du contrôle de légalité.

ARTICLE 4 : DIT que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

ARTICLE 5 : Ampliation de la présente décision sera adressée à :

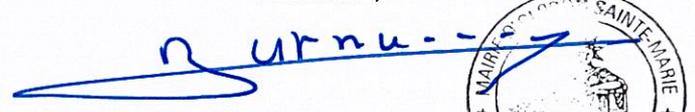
- Service Jeunesses
- Service Finances

Fait à Oloron Ste-Marie, le 6 juin 2024,

PUBLIÉ LE 10.06.2024




LE MAIRE,



 Bernard UTHURRY